

QUI PEUT CANDIDATER ?

- Organismes publics ;
- Organismes de droit public ;
- GECT ;
- Organismes privés à but non lucratif existants depuis au moins 3 ans ;
- Organisations internationales (non éligibles en tant que Chef de file).

PARTENARIAT

Les partenariats doivent être composés d'au moins **2 entités, 1 italienne et 1 française**, et peuvent inclure jusqu'à 5 partenaires au maximum.

Chaque entité ne peut participer qu'à une seule candidature. Le projet doit être dirigé par un Chef de file, qui en assure la coordination.

EXEMPLES D'ACTIONS ÉLIGIBLES

(à titre indicatif et non contraignant)



Cartographie des **obstacles** perçus à l'intégration transfrontalière

Actions visant à impliquer les jeunes dans l'élaboration de politiques stratégiques pour relever les **inégalités**



Actions visant à promouvoir les échanges interculturels et la préservation des **traditions**

Rencontres citoyennes transfrontalières pour co-construire des solutions face aux **problématiques environnementales et sociales**



Échanges transfrontaliers d'étudiants, groupes scolaires ou adultes accompagnés d'un soutien linguistique

Création d'**installations artistiques** dans la zone transfrontalière, centrées sur certaines des principales problématiques de la région



CALENDRIER PRÉVISIONNEL



LANCEMENT

20/11/2025

OPEN

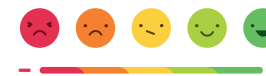
CLÔTURE

20/04/2026

DEADLINE

EVALUATION DES CANDIDATURES

avril – août 2026



CONTRACTUALISATION

septembre – octobre 2026



DÉMARRAGE DES PROJETS

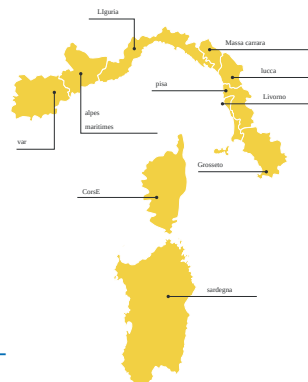
novembre 2026



ZONE DE COOPÉRATION

ITALIE

- Ligurie;
- Sardaigne
- Toscane (provinces Massa-Carrara, Lucca, Pisa, Livorno, Grosseto)



FRANCE

- Corse;
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (départements Alpes-Maritimes et Var)

Donnez vie à vos idées. Réalisez avec nous votre projet de coopération !



Regione Toscana



Collectivité de Corse



Regione Liguria



Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Regione Autonoma della Sardegna

La cooperazione al cuore del Mediterraneo



La coopération au cœur de la Méditerranée

OBJECTIF SPÉCIFIQUE ISO6.3

Renforcer la **confiance mutuelle**, notamment en encourageant les actions favorisant les **contacts entre les personnes**.

DES PROJETS À TAILLE HUMAINE, AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les Petits projets se distinguent par leur dimension **réduite et participative**. Ils s'adressent aux organismes publics, aux associations ainsi qu'aux entités publiques et privées à but non lucratif qui mènent des actions locales sur le territoire du Programme.

Les Projets doivent s'inscrire dans une logique de coopération citoyenne, impliquant activement la société civile, les jeunes générations et, si possible, un public défavorisé ou isolé.

QUAND DEPOSER



DU 20/11/2025
AU 20/04/2026

DOTATION FINANCIÈRE



€ 3,58 millions
(FEDER 80 %)

BUDGET PAR PROJET



de 100 000 à
160 000 €

DURÉE DES PROJETS



de 12 à
18 mois

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne

Marittimo-IT FR-Maritime

IV APPEL PETITS PROJETS



EN SAVOIR PLUS

🌐 interreg-marittimo.eu

✉ marittimo2127@regione.toscana.it

☎ +39 055 438 2577



Regione Toscana



COLLETTIVITÀ DI CORSA
COLLECTIVITÉ DE CORSE



REGIONE LIGURIA



RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



REGIONE UMBRIA



Priorité 5
Une meilleure
gouvernance
transfrontalière

Renforçons
l'identité
transfrontalière
en rapprochant
les citoyens des
institutions.
ENSEMBLE.

La cooperazione al cuore del Mediterraneo



La coopération au coeur de la Méditerranée